



## [AÀP] 8e édition du concours “100 jours pour entreprendre”



Comme chaque année depuis 2012, le mouvement “ 100 jours pour entreprendre” organise, avec le soutien d’un important réseau de jeunes entrepreneurs et de chefs d’entreprise, un appel à candidature auprès des porteurs de projets âgés de 18 à 30 ans. À la clé : une véritable “boîte à outils” de l’entrepreneur, et un accompagnement étroit du lauréat dans le développement de son projet entrepreneurial.

Calendrier du concours

Avis aux jeunes pousses ! Le concours “100 jours pour entreprendre”, qui a démarré ce 15 janvier, est ouvert jusqu’au 25 avril 2019 pour permettre aux jeunes porteurs d’un projet d’entreprise, âgés de 18 à 30 ans, de déposer sur le site internet du mouvement une vidéo expliquant leur projet. Les vidéos sont ensuite soumises au vote du public.

Parmi les 40 projets qui obtiennent le plus de votes, 20 sont sélectionnés par le jury (fin avril) pour être invité à “pitcher”, c’est-à-dire à présenter leur projet de manière convaincante en quelques minutes (le 17 mai). À l’issue de ces présentations, au début du mois de juin 2019, 10 projets seront désignés lauréats de l’année.

### Récompenses

Des journées de formation (marketing, réseaux sociaux, business plan, financement, entraînement au pitch...) sont organisées à Paris pendant toute la durée du concours pour l’ensemble des candidats. À noter que trois ateliers sont déjà prévus dans les locaux du Centre d’Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) , les 16 et 22 janvier et le 7 mars, avec des professionnels et des entrepreneurs partenaires du mouvement.

À remporter à l’issue du concours : une “boîte 100 jours”, boîte à outils du jeune entrepreneur d’une valeur de 15 000 euros, qui comprend un soutien financier, un accompagnement juridique et comptable, un parrainage, une formation au crowdfunding et à la levée de fonds, des espaces de travail... Les lauréats et finalistes

[Visualiser l'article](#)

continueront également d'être formés à l'issue du concours, via un cycle d'ateliers thématiques (recrutement, relations publiques...).

Cette année, un Prix Spécial « Transition Alimentaire Solidaire » sera parrainé par la Fondation Carrefour et récompensera notamment un projet de valorisation des produits déclassés ou tout projet qui favorise l'accompagnement du monde agricole en France.

### Un important réseau d'entrepreneurs

“100 jours pour entreprendre” est un mouvement né de la volonté d'entrepreneurs et de chefs d'entreprise de permettre aux jeunes de concrétiser leur projet entrepreneurial. Le mouvement est soutenu par les réseaux d'entrepreneurs Esprits d'Entreprises , 100 000 entrepreneurs , CroissancePlus , Réseau Entreprendre Paris , Moovjee et le Centre des Jeunes Dirigeants . L'édition 2019 est parrainée par Tigrane Seydoux, co-fondateur des restaurants Big Mamma.